

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 7 octobre 2019 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Gabrielle Brisebois, Yves Desjardins, Isabel Vaillancourt formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: Le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

**A-19-10-49**

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

**A-19-10-50**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver l'ordre du jour en y reportant le point 5.1 à la séance d'ajournement du 9 octobre 2019 à 16h00.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

**A-19-10-51**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 9 septembre 2019, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 9 septembre 2019.

ADOPTÉE.

(L'étude de ce point est reportée à la séance d'ajournement du 9 octobre 2019.)

5.1 Signature d'un acte de vente en faveur de 9396-2421 Québec inc. –  
lot 6 332 434

**A-19-10-52**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT que l'étude de l'item 5.1 de l'ordre du jour a été reportée à une séance d'ajournement de ce conseil;

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier que la présente séance soit ajournée au mercredi 9 octobre 2019 à 16 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette. Il est 17 h 34.

ADOPTÉE.